

COMPTE-RENDU N° 8/18
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS
SEANCE DU LUNDI 22 OCTOBRE 2018 à 20H30

Présents : FUMEY, BUSSIÈRE, VACELET, FRATER, GINDRE, MIGER, RICHARD, PAILLARD, LANOY (Proc.), PINGON, GIET, VALCHER, CHEVALIER

Excusés : SEIGNEZ (Proc. à LANOY), DRUET

Secrétaire séance : GINDRE Denis

Prochains conseil municipal : Lundi 19 novembre 2018 et lundi 17 décembre 2018

Le compte-rendu du conseil municipal du 17 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Le Maire rappelle la cérémonie du 11 novembre 2018 qui cette année sera le centenaire de la guerre de 1914-1918. Un arbre sera planté ultérieurement à la place du frêne, en bas de la rue de la Riotte, qui doit être coupé car son tronc est creux. Trois enfants volontaires participeront à cette cérémonie et liront un poème. Madame BUSSIÈRE propose le menu énoncé par le restaurant Mont Plaisir au prix de 18€ (terrines maison avec salade, escalope forestière sauce aux champignons accompagnée de frites et haricots verts, fromage-salade, framboisier, vin et café compris). Les inscriptions devront se faire en mairie accompagnées du chèque de règlement et ce avant le 6 novembre 2018.

Les vœux seront présentés à la population le samedi 19 janvier 2019 à 18h.

Lors du dernier conseil, Sylvie GIET avait fait remarquer que l'eau qui sortait de la buse du poste de refoulement rue de la fontaine était sale. Le Maire a interpellé la SOGEDO qui a expliqué que la pompe avait disjoncté et qu'un défaut devant signaler cette anomalie sur l'alarme a été constaté. Le problème a été remédié dès notre appel.

Le Maire fait part des remerciements de la famille COUTROT suite au décès de M. Pierre COUTROT, ancien conseiller municipal et adjoint.

ORDRE DU JOUR

I COMPTES RENDUS DELEGATIONS

- **SIVOS** : Conseil syndical du 1^{er} octobre 2018 représenté par Mme VACELET : 80 élèves sont recensés à la rentrée de septembre 2018. Une baisse d'effectif due à des départs pour l'école privée, des déménagements. Mme VACELET a rencontré les services départementaux de l'éducation nationale pour discuter du Plan ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité). Une aide financière pour l'équipement numérique est octroyée à hauteur de 50% de la dépense engagée soit un investissement de 8000 €. La somme de 4000 € reviendrait à la charge des communes de Brevans et Baverans. Le SIVOS a voté favorablement à cette proposition. Un courrier de l'inspection académique nous fait constater que les effectifs sont en baisse ce qui pourrait avoir des conséquences de fermeture d'une classe sur le RPI. Une mobilisation des parents d'élèves avec la Commune est urgente.
- **Commission Politiques Sociales et Culturelles du 18 septembre 2018** : Le passage à la semaine de 4 jours n'a pas soulevé de difficultés. Afin de ne pas générer de coût supplémentaire pour les familles, dû à ce changement réglementaire, il est proposé de créer un tarif périscolaire mercredi, soirées et veillées en fonction des ressources familiales. Un Projet Educatif de Territoire (PEDT) a été fait lors de la mise en place des rythmes scolaires. Le retour à 4 jours a donné lieu à une nouvelle écriture de ce projet. Un plan mercredi doit être intégré dans ce nouveau dispositif permettant de recevoir des fonds de la CAF. Les séjours organisés cet été se sont bien déroulés avec 14 séjours prévus pour 315 jeunes participants.
- **Commission Affaires économiques du 19 septembre 2018 représentée par le Maire** : Abondement du fonds de prêt d'honneur d'Initiative Dole Territoires, attribution d'aides à l'immobilier d'entreprises, location de terrains à l'association foncière de Rochefort Sur Nenon – Zone industrielle, cession de terrain à la société KBIS foncière Amplitude – zone des grandes Epenottes, tarification de la taxe de séjour 2019.
- **Commission Aménagement de l'Espace et Transport du 25 septembre 2018 représentée par M. GINDRE** : Acquisition EQUIOM, PLUi : débat sur le Plan d'Aménagement de Développement Durable et avancement du règlement de zonage pour un arrêt du projet en décembre, Plan de mise en sécurité et de mise en valeur de la ville de Dole, aides au logement social, renouvellement de la délégation des aides à la pierre, mise en service de l'aire de covoiturage de Choisey, travaux de mise en accessibilité des quais de bus en gare de Dole.
- **Conférence des maires du 20 septembre 2018 représentée par Mme BUSSIÈRE, en l'absence du Maire** : Sur l'intervention de Mme VERMEILLET, Conseillère Départementale, Franck David a informé Mme BUSSIÈRE qu'une aide départementale pouvait nous être allouée dans le cadre de l'ESTJ (Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes) de 10 442 euros avant fin 2018. Un dossier a été adressé aussitôt au service concerné pour les travaux d'aménagement de l'avenue Eisenhower ; modification du projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi, interventions de M. MOLLET et Mme PLE de l'Espace Santé Dole Nord Jura, désignation des référents santé (seulement 7 communes sur 47 ont désigné leurs référents), point sur le dossier hydrogène
- **Conseil communautaire du 27 septembre 2018 représenté par Mme BUSSIÈRE en l'absence du Maire** :
 - Signature du contrat de territoire du Pays dolois entre la Région Bourgogne Franche Comté, l'ARAPT (Association pour la Réflexion et l'Animation des Politiques Territoriales du Pays Dolois) et l'Agglo.
 - Entrée au capital de la SPL Grand Dole Développement 39 pour la Commune de Champvans
 - Rapport annuel sur la situation de la SPL GDD39 (Société Publique locale Grand Dole Développement 39) de l'année 2017
 - Rapport annuel sur la situation de la SPL Hello Dole de l'année 2017
 - Démission de M. PRAT délégué communautaire représentant la commune d'Eclans Nenon et installation de M. Jacky ZASEMPA
 - Désignation de représentants à l'office de commerce du Grand Dole, à la CLECT, Grand Dole Habitat et scènes du Jura
 - Demande de garantie d'emprunt par Grand Dole Habitat : pour une opération thermique de 160 logements au Poiset et 135 logements à Kennedy à Dole, pour une opération d'acquisition et d'amélioration de trois logements place Nationale à Dole, 3 logements à Damparis.
 - Convention de prestations de services avec les communes d'Abergement la ronce, Baverans, Eclans Nenon et Villers Robert et Convention de prestations de services avec l'ARAPT – Contrat Local de santé
 - Désignation du nombre de membres du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail, du comité technique
 - Recrutement de formateurs vacataires
 - Modification du tableau des effectifs
 - Mise à disposition d'un conservateur d'Etat des bibliothèques
 - Abondement du fonds de prêt d'honneur d'Initiative Dole Territoires
 - Attribution d'aides à l'immobilier d'entreprise
 - Location de terrain pour la station hydrogène
 - Instauration du droit de préemption urbain sur la commune d'Amange
 - Cession de terrain à la société KBIS Foncière Amplitude zone des Grandes Epenottes
 - Tarification de la taxe séjour 2019
 - Acquisition de terrains à l'association foncière de Rochefort Sur Nenon, Acquisition de parcelles à M. PARADIS et consorts pour l'aire de covoiturage à Authume et Acquisition de parcelles à la société EQUIOM au Mont de Champvans à Dole
 - Avenant convention régionale de cohésion urbaine et sociale de la Région de Bourgogne Franche-Comté
 - Evaluation finale de la délégation locale de compétence des aides à la pierre
 - Octroi d'agréments et d'une subvention à la SA NEOLIA pour la construction de 16 logements locatifs sociaux
 - Aire de covoiturage de Choisey : avenant à la convention avec APRR
 - Tarif borne de recharge électrique pour l'aire de covoiturage de Choisey
 - Exonération des commerces et entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance spéciale gros producteur
 - Aménagement du stade Bobin et ses vestiaires – demande de subvention et plan de financement
 - Attribution de fonds de concours pour les communes

- Mandat spécial confié à M. LEFÈVRE dans le cadre de l'enseignement musical
- Tarifs des catalogues d'exposition de la médiathèque
- Tarif périscolaire du mercredi et tarif soirée et veillée
- Réunion Espace santé représentée par Mme BUSSIÈRE, référente de la commune : quatre associations sont venues présenter leurs activités. Des ateliers séniors pour la nutrition santé et ateliers art-thérapie sont lancés. Mme BUSSIÈRE rencontrera les membres du club « Au Gai Logis » de Brevans pour les informer de ces ateliers s'ils souhaitent y participer.

II] BUDGET ; Décision modificative :

Afin de pouvoir mandater l'acquisition d'une nouvelle chaudière pour un des logements au-dessus de la mairie, le maire propose d'ouvrir les crédits suivants :

Article 2188 (Investissement – dépenses) : + 2 750 €

Article 2315 (investissement – dépenses) : - 2 750 €

Le Conseil municipal approuve la décision modificative n°1. Délibération votée à l'unanimité.

III] SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE DOLE : Rapport annuel 2017 :

Le Maire fait un bref compte rendu. Ce syndicat regroupe les communes de Archelange, Authume, Baverans, Biarne, Billey, Brevans, Champvans, Choisey, Crissey, Dole, Foucherans, Goux, Gredisans, Jouhe, Menotey, Monnières, Parcey, Rainans, Sampans et Villette les Dole. La population desservie est de 13 340 habitants. L'eau est distribuée à 6 379 abonnés. Les ressources propres au syndicat sont deux puits simples qui ont fourni en 2017 876 663 m³ d'eau traitée. Les abonnés ont consommé 2.12 % d'eau en plus par rapport à 2016 soit en moyenne 133 litres par habitant et par jour. Le bilan de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. Le maire rappelle que chaque personne peut venir consulter en mairie ce rapport.

IV] GROUPEMENT DE COMMANDES ENERGIES GAZ - ELECTRICITE :

La commune de Brevans est membre du groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche Comté. Actuellement les contrats électricités sont chez Total Gaz et pour le gaz chez Gaz de bordereaux. Afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie de nos contrats au 1^{er} janvier 2020, les syndicats départementaux d'énergies préparent en 2019 le renouvellement des marchés. De ce fait, le Maire propose de s'engager de nouveau dans les prochaines consultations à venir. Le maire fait un bilan de notre consommation d'électricité (éclairage public et électricité des bâtiments communaux). Il est constaté qu'en 2012 la consommation en KWh était de 44797 alors qu'en 2017 elle est de 16 221. Cela justifie le changement des ampoules des éclairages publics ainsi que l'extinction des lumières une partie de la nuit. Le conseil municipal autorise le maire à signer le document d'engagement dans le groupement de commandes. Délibération votée à l'unanimité.

V] PLU : Examen du zonage, des opérations d'aménagement d'ensemble, du règlement :

Suite à la rencontre avec le cabinet URBICAND du 19 septembre 2018, un nouveau plan a été refait mais il reste des modifications qui n'ont pas été prises en compte à ce jour. Une partie de l'opération d'aménagement d'ensemble rue de la Paule n'a pas été reprise en zone IAUb, à reprendre dans sa globalité comme initialement prévue. Remettre en zone UCb la parcelle de M. MICHEL à droite du chemin des Topes comme au PLU actuel. Mettre en UJ les arrières des maisons rue de la courbe. Modifier la zone AP derrière le garage Renault comme le PLU actuel. Concernant l'opération d'aménagement d'ensemble rue des vignes, voir pour mettre la zone inondable en naturelle, enlever de la surface constructible la partie de la carrière et boisée. Mettre un emplacement réservé le long des bâtiments Orteili pour permettre un accès aux terrains qui à l'avenir seront constructibles. Mettre une partie de la zone UV (vers terrain de tennis) en Ue pour permettre de créer des équipements municipaux sportifs et culturels, etc... Un plan a été présenté et fourni à M. HUMBERT, responsable technique pour le Grand Dole en présence du Maire et de conseillers municipaux.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Reconnaissance Etat de catastrophe naturelle : le maire informe que la commune de Brevans a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel pour les inondations et coulées de boue dans la nuit du 9 au 10 mai 2018. Toutes les personnes ayant signalé un sinistre en mairie ont été informées de cet arrêté et doivent se rapprocher de leur assurance et ceci avant le 30 octobre 2018.
- Information de Covie Jura : l'association alerte les communes sur les conséquences de l'utilisation du digestat issus des usines de méthanisation. Paul LANOY demande où en est le dossier sur Brevans. Le Maire répond qu'il n'y a pas de nouvelle information depuis le dernier conseil et les sondages qui ont été réalisés en août 2018.
- Colis de fin d'année : les colis seront distribués le lundi 17 décembre 2018 à 15h.
- Travaux Avenue Eisenhower : Difficultés de mettre les puits perdus par manque de place entre les différents réseaux, de ce fait, ils seront remplacés par une tranchée drainante à hauteur de l'imprimerie.
- Arrêté de circulation : la route sera barrée le mardi 23 et mercredi 24 octobre 2018 entre le carrefour de la rue du château d'eau et de la rue de la fontaine afin de permettre à l'entreprise de faire la réfection de la toiture du bâtiment sis 1 rue de la fontaine. Les véhicules emprunteront exceptionnellement la rue de la Riotte, quant aux véhicules de 3t500 l'entreprise les laissera passer. Un arrêté du Maire a été rédigé dans ce sens.

Séance levée vers 22h40

Le Maire, G. FUMEY